







MESURES PRISES PAR LA COMMUNE À COMPTER DU 11 MAI

Depuis l'annonce du confinement, votre ville est restée mobilisée pour vous accompagner et vous informer dans cette situation inédite. A l'aube du déconfinement, nouvelle étape forte dans cette crise sanitaire, de nouvelles dispositions se mettent en place selon les recommandations nationales. Prenez-soin de vous. Se protéger, c'est protéger les autres.



La mairie reprend ses horaires habituels du lundi au vendredi de 8h30 à 12H et de 13H30 à 18H. La mairie restera fermée le samedi matin jusqu'à nouvel ordre. L'accueil du public sera possible en respectant les gestes barrière (1 une personne à la fois, avec file d'attente à l'extérieur si nécessaire). Des rendez-vous seront à nouveau possibles, mais les visiteurs devront porter un masque lorsqu'une distance d'1,50 mètre n'est pas possible entre 2 personnes. Du gel hydro-alcoolique sera à leur disposition.

La Maison de la Solidarité assure un accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et pourra assurer un accueil sur RDV. Contact : 03 83 24 60 60 - ccas.liverdun@wanadoo.fr

Le service jeunesse, la médiathèque Corbin, les équipements sportifs et associatifs restent fermés.

La **reprise progressive de l'école** commence le 14 mai sur tous les groupes scolaires avec un fonctionnement défini jusqu'au 29 mai. Le dispositif retenu basé sur la prudence permet d'accueillir les groupes d'élèves proposés dans de bonnes conditions et de maintenir l'enseignement à distance. Le service de garde des enfants de soignants perdure pour les jours où la classe n'a pas lieu. Contact : <u>periscolaire@ville-liverdun.fr</u>

Mise en place d'un **accueil le mercredi** pour les enfants des soignants et d'enseignants. Contact : <u>periscolaire@ville-liverdun.fr</u>

Dispositif d'entraide : Les personnes isolées, sans soutien familial ni de voisinage, et ayant des difficultés à se déplacer continueront à bénéficier de ce service (livraisons de courses, de sacs de tri). Contact : 03 83 24 46 76 – secretariat@ville-liverdun.fr

Des protocoles sanitaires renforcés: Tous les bâtiments publics ouverts feront l'objet d'un nettoyage renforcé plusieurs fois par jour. La fourniture de solution hydro alcoolique sera assurée. Nos services travaillent en ce moment à la réorganisation des locaux scolaires ainsi que leur nettoyage pour permettre l'ouverture de nos écoles jeudi 14 mai. Les adultes porteront un masque. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants et laissé à l'appréciation des parents.

Se déplacer: L'attestation de déplacement dérogatoire n'est plus en vigueur dans un rayon de 100 km ou au sein d'un même département. Néanmoins, nous vous recommandons de continuer à limiter vos déplacements. La Meurthe-et-Moselle étant en rouge, les parcs, aires de jeux et terrains sportifs extérieurs publics restent fermés sur Liverdun. En revanche, les voies vertes seront ré-ouvertes dès le 11 mai à 7H.

Les gestes barrières que vous connaissez restent notre meilleure protection contre le virus, continuons à les adopter pour la santé de tous.

Masques commandés pour la population

Nous avons commandé, le 14 avril, 12.000 masques afin que chaque Liverdunois en reçoive 2 gratuitement. Nous venons malheureusement d'apprendre que seuls 1.500 de ces masques seront disponibles en fin de semaine prochaine. Au vu de ces délais de livraison, nous sommes dans l'obligation de prioriser la fourniture de ces masques. Nous avons décidé de livrer **aux personnes de plus de 70 ans** un masque entre le 15 et le 17 mai. Nous vous tiendrons informés de la suite des livraisons.

UNE VISIÈRE POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ

Le Bassin de Pompey offre aux **artisans**, **commerçants**, **intervenants indépendants à domicile**, une visière de protection pour reprendre leur activité.

Dans la limite des stocks disponibles, le retrait s'effectuera exclusivement sur rendez-vous à FL TECH les lundi 11 et mardi 12 mai entre 10h et 12h et de 14h à 18h.



Contact: fdini@bassindepompey.fr / 03 83 49 81 15

Nous vous remercions de vous munir d'un extrait kbis ou de tout document attestant de votre activité professionnelle. Respectez les distances de sécurité et portez un masque dans la mesure du possible »



Powered by LIVERDUN - DIMS.

Le contenu de ce bulletin est préparé par la ville de Liverdun <u>Dims</u>, basé sur le contenu publié sur les sites Web officiels et indépendants. La ville de Liverdun décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations figurant dans le présent document, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité, ou pour le fonctionnement des liens vers des sites Web externes.



Mairie de Liverdun 1, place François Mitterrand 54460 Liverdun



